PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 12 août 2019 à 19h30 heures à la salle du conseil située au 309, 4e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Gaston Lessard et Rémi Fontaine formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Est également présente: Madame Claudette Aubé, directrice générale.

Est absent : Monsieur Christian Nadeau

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur Alain Talbot constate le quorum à 19h30 heures, souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la séance ouverte. Monsieur le maire précise à l'assistance les procédures qui s'appliquent à une séance du conseil municipal : les citoyens assistent à une séance et ils peuvent poser des questions ou observations lors des périodes de questions qui seront intégrées en début et en fin de réunion.

3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-08-01: LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant les points: 8 -B Matériel pour les premiers répondants
8 -C Chargeur à batterie

À l'unanimité.

1.-Ouverture de la séance
2. Période de questions sur le fonctionnement
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4.-Adoption des résolutions de la séance du 2 juillet 2019
5. Lecture et approbation des comptes
6. Correspondance
   a) Message de monsieur Steven Duquet
7. Administratif
   a) Démission de Martin Poitras et affichage de poste
   b) Révision des conditions de travail de Jean-François Nicol
   c) Engagement d'un aide pour travaux de voirie et divers
   d) Avis de motion et présentation du règlement sur le traitement des élus
   e) Avis de motion et présentation du règlement sur la gestion contractuelle et sur le contrôle et suivi budgétaires
8. Incendie
   a) Compte-rendu de Charles Gauthier
9. Voirie
   a) Suivi des travaux de voirie
   b) Suivi du dossier de réfection du Rang 3
      Réunion de chantier
      Demande de modifications et corrections
      Décompte numéro 2
   c) Travaux de nivelage
   d) Abat poussière
   e) Travaux de débroussaillage
   f) Demande de la CGFA
   g) Projet d'achat regroupé d'afficheur de vitesse
   h) Facture de Englobe
   i) Accotement 4ème Avenue est
   j) Modification du camion
   k) Travaux 16ème Rue et 8ème Avenue
   l) Réparation du terrain du SP2
   m) Réfection Route Sirois et Rang 5
10. Eau
   a) Problème d'alimentation en eau
   b) Formation en commun
   c) Mise à jour du logiciel et remplacement de l'interface

11. Eaux usées
   a) Remplacement d'une section de conduite
   b) Réfection d'une grille et manhome (conduite fluviale)
   c) Formation
12. Loisirs
   a) Suivi du terrain de jeux
   b) Tableau des responsabilités des terrains de jeux
13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
   a) Suivi des activités d'animation
   b) Suivi de la pochette d'accueil, du feuillet et du guide
14. Résolutions diverses
   a) Demande de dérogation mineure
   b) Demande de réception définitive et décompte finale réfection 4ème Avenue
   c) Renouvellement de la carte de membre de Santé mentale Québec
15. Varia ouvert
   a) Invitation au souper reconnaissance de monsieur Richard Galibois
   b) Journée Vive la vie FADOQ
   c) Bâtiments à barrer
   d) Projets Pacte rural
   e) Invitation de la Chambre de Commerce
   f) Capsules Radio à venir
   g) Article «Village sur le respirateur artificiel»
   h) Sondage sur l'environnement
16. Période de questions
17. Levée de la séance

4. APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

2019-08-02 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 2 JUILLET 2019

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 2 juillet 2019 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
À l'unanimité.

5 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

2019-08-03: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C19000295 à C19000354 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Guy Boivin appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 325 350.61$ soit autorisé.
À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2019-08-03.

Claudette Aubé

Claudette Aubé

6. CORRESPONDANCE :

A- Message de monsieur Steven Duquet
Des remerciements sont adressés par monsieur Steven Duquet à tous les participants lors de la première exposition de voitures ainsi qu'à toutes personnes qui l'ont aidé pour cette activité. Monsieur Duquet confirme également son intention de répéper cette exposition l'an prochain.

7. ADMINISTRATIF :

A- Démission de Martin Poitras et affichage de poste
Monsieur Martin Poitras a remis sa démission et le poste de responsable des travaux publics est ainsi ouvert et affiché.

2019-08-04 : RÉVISION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE JEAN-FRANÇOIS NICOL

Considérant le départ de l'inspecteur municipal et les charges alors assumées par monsieur Jean-François Nicol, il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de modifier les conditions de travail de monsieur Jean-François Nicol selon l'entente réciproque. À l'unanimité.

2019-08-05 : ENGAGEMENT D'UN AIDE POUR TRAVAUX DE VOIRIE ET DIVERS
Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'engager une personne pour aider monsieur Jean-François Nicol dans les travaux de voirie et autres divers travaux.
À l'unanimité.

2019-08-06 : AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS
Je, Guy Boivin, donne avis de motion qu'au cours de la prochaine séance ordinaire du conseil, le règlement concernant le traitement des élus sera adopté. Monsieur Guy Boivin fait également la présentation de ce projet de règlement dont un avis public sera publié tel que requis par divers articles de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

2019-08-07 : AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET SUR LE CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES
Je, Gaston Lessard, donne avis de motion qu'au cours d'une prochaine séance du conseil, le règlement sur la gestion contractuelle et sur le contrôle et suivi budgétaires sera adopté. Monsieur Lessard fait également la présentation de ce projet de règlement

8: INCENDIE :

A- Compte-rendu de Charles Gauthier
Le compte-rendu du mois d'août du coordonnateur incendie de la MRC est déposé à la table du conseil.

B- Matériel pour les premiers répondants
Il sera demandé au responsable des premiers répondants de vérifier la disponibilité et le coût pour l'achat de vêtements (chiennes) pour la protection des premiers répondants lors de leurs interventions.

C- Chargeur à batterie
Le chargeur à batterie a été réparé et sera installé sur le camion incendie.

9. VOIRIE

A- Suivi des travaux de voirie
Les membres du conseil commentent les travaux à venir.

B- Suivi du dossier de réfection du Rang 3
Réunion de chantier : Le compte-rendu de la réunion du 9 août 2019 s'avère conforme au déroulement de cette rencontre.

Demande de modification et corrections :
Des travaux sont requis pour compléter cette réfection du Rang 3 : Ensemencement, lignage, travaux de nivelage et de compaction, corrections à des entrées charretières.

Décompte numéro 2
Sujet reporté pour permettre des vérifications.

C- Travaux de nivelage
Le nivelage des rangs sera effectué à la fin du mois d'août après confirmation par les responsables des dossiers de la voirie des sections à travailler.

2019-08-08 : ABAT POUSSIÈRE
Suite à des prix demandés à deux fournisseurs d'abat poussière liquide, il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser l'achat et l'épandage de 14 000 litres de chlorure de calcium liquide au coût de 0,374$ du litre de Somavrac qui sera épandu dans le Rang 3 et la section travaillée dans le Rang 2.
À l'unanimité.

E- Travaux de débroussaillage
Ces travaux seront effectués au cours des prochaines semaines.

F- Demande de la CGFA
Monsieur Jean-François Dubé de la Coopérative de gestion forestière des Appalaches a reçu l'autorisation des élus pour installer un ponceau, selon les règles de l'art, sur le Rang UN Rolette près du gazébo qui s'y trouve.

G- Projet d'achat regroupé d'afficheur de vitesse
La municipalité n'a pas d'intérêt pour ce projet.

2019-08-09 : FACTURE DE ENGLOBE
Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'autoriser le paiement de la facture présentée par Englobe Corp au total de 2 428.91$ pour le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de réfection du Rang 3.
À l'unanimité.

I- Accotement 4ème Avenue est
Une demande de nouveaux prix suite à la modification du projet a été faite au fournisseur.

2019-08-10 : MODIFICATION DU CAMION
Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de faire installer un fusible qui éliminera la possibilité de feu du filage du camion de voirie en cas de mauvais contact.
À l'unanimité.

K- Travaux 16ème Rue et 8ème Avenue
Des prix seront demandés en prévision de travaux pour qu'une voie carrossable joigne ces deux rues.

L- Réparation du terrain du SP2
Considérant que les travaux de réfection du terrain qui devaient déjà être effectués par BSL au SP2 et que les Entreprises Pascal Tanguay nous a déposé un prix pour effectuer ces travaux, il sera offert à BSL que la municipalité prenne charge de ces travaux conditionnellement à ce que tous les frais pour ces travaux soient payés à l'avance par BSL.

2019-08-11 : RÉFECTION ROUTE SIROIS ET RANG 5
Considérant les frais déjà engagés dans le projet du PIIRRL (réfection du Rang 5 et de la Route Sirois);
Considérant que le Ministère accorde de l'aide financière pour des demandes complètes (plans et soumission pour la réalisation des travaux);
Confirmant que la municipalité pourra recevoir 90% des coûts admissibles pour réaliser ces travaux;
Considérant que CIMA a confirmé qu'il reste peu de travaux d'ingénierie pour compléter les plans et devis pour pouvoir demander des soumissions pour la réalisation de ces travaux,
Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'autoriser CIMA à compléter les travaux d'ingénierie afin d'avoir les plans et devis pour demander des soumissions au début de 2020 pour la réalisation des travaux de réfection du Rang 5 et de la Route Sirois.
À l'unanimité.

10 : EAU

A- Problème d'alimentation en eau
Des recherches se poursuivent pour régler des problèmes dans une résidence.

B- Formation en commun
Un avis sera envoyé en septembre pour trouver des candidats intéressés pour cette formation.

C- Mise à jour du logiciel et remplacement de l'interface
Suite à une offre de service déposée par JRT pour la mise à jour du logiciel et le remplacement de l'interface pour la gestion de l'eau potable, une vérification du maintien et des conditions de cette offre sera effectuée par JRT.

11 : EAUX USÉES

A- Remplacement d'une section de conduite
Les élus sont informés des travaux qui sont requis pour réparer une section de conduite sur la 4ème Avenue.

B- Réfection d'une grille et manhome (conduite fluviale)
Des travaux sont également requis pour remplacer une grille et un manhome dans le même secteur de la 4ème Avenue.

C- Formation
Des vérifications seront faites auprès du responsable de ce dossier pour connaître date et conditions pour la diffusion de cette formation.

12: LOISIRS

A- Suivi du terrain de jeux
Monsieur Christian Nadeau fait un suivi des activités du terrain de jeux qui vient de se terminer.

B- Tableau des responsabilités des terrains de jeux
Le tableau du résumé des responsabilités suggérées pour les divers intervenants est déposé aux élus.

13. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

A- Suivi des activités d'animation
Le 4 août a eu lieu une exposition d'autos anciennes.

B- Suivi de la pochette d'accueil, du feuillet et du guide.
En suivi.

14. RÉSOLUTIONS DIVERSES

2019-08-12 : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT DÉROGATOIRE (REMISE) AU 8, CHEMIN DU LAC-GOSSELIN

Considérant la demande de dérogation mineure pour le déplacement et l'agrandissement au sol de 9,29 mètres carrés d'un bâtiment accessoire et dérogatoire situé en cour avant d'un bâtiment principal situé au 8 du Chemin du Lac Gosselin et dont la superficie de ce bâtiment accessoire est déjà de 11,75 mètres carrés au sol;
Considérant que les bâtiments accessoires sont autorisés uniquement dans la cour latérale ou arrière du bâtiment principal;
Considérant que l'agrandissement d'un bâtiment dérogatoire ne peut dépasser 50% de la superficie au sol du bâtiment existant lors de l'entrée en vigueur du présent règlement;
Considérant que la présente demande représente un agrandissement de 79% du bâtiment accessoire existant;
Considérant que le déplacement et l'agrandissement de 79% de ce bâtiment accessoire ne causera de préjudices à aucun citoyen;
Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'autoriser l'inspectrice en bâtiment à émettre le permis demandé par les propriétaires du 8 du Chemin du Lac Gosselin pour le déplacement et l'agrandissement de 9,29 mètres carrés d'un bâtiment accessoire et dérogatoire et située en cour avant du bâtiment principal.
À l'unanimité.

2019-08 13 : DEMANDE DE RÉCEPTION DÉFINITIVE ET DÉCOMPTE FINALE RÉFECTION 4ÈME AVENUE

Considérant la demande de paiement numéro 4 présenté par TGC inc au montant de 25 928.9% pour les travaux de réfection de la 4ème Avenue;
Considérant que toutes les conditions pour la réalisation de ces travaux ont été remplies par TGC inc incluant l'entente de règlement pour les dernières déficiences identifiées;
Considérant la recommandation de WSP du 12 août 2019;
Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'autoriser le paiement final de 25 928,95$ devant être effectué à TGC inc pour la réfection de la 4ème Avenue et d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire trésorière à signer la réception définitive conformément au devis afférent à ce dossier.
À l'unanimité.

2019-08-14 : RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE DE SANTÉ MENTALE QUÉBEC

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de renouveler la carte de membre de Santé mentale Québec au coût de 30$.
À l'unanimité.

15. VARIA OUVERT

A- Invitation au souper reconnaissance de monsieur Richard Galibois
L'invitation est transmise aux élus.

B- Journée Vive la vie FADOQ
Cette journée aura lieu le 18 septembre prochain.

C- Bâtiments à barrer
Des cadenas supplémentaires seront ajoutés.

D- Projets Pacte rural
Les projets devront être déposés avant le mois de novembre pour s'assurer d'utiliser les fonds disponibles pour Saint-Paul.

E- Invitation de la Chambre de Commerce
Un point de presse en lien avec le dévoilement des nouveautés du Cocktail Prestige Desjardins 2019 aura lieu le 28 août à la Bibliothèque de Montmagny.

F- Capsules Radio à venir
Un tableau indiquant les capsules radio à venir est déposé aux élus.

G- Article «Village sur le respirateur artificiel»
Article produit par le Journal L'Oie Blanche du 7 août 2019.

H- Sondage sur l'environnement
Un sondage sur la priorisation des problématiques et enjeux liées à l'eau potable a été produit par l'OBVCdS

16 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions adressées concernent le service de garde, la maison incendiée et les travaux prévus sur la 8ème Avenue

2019-08-15 : LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h50, il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'ajourner la séance qui sera reprise le 13 juillet 2019 à 19h30.
À l'unanimité.

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions , avant mon retrait de la séance, qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 12 août 2019.
Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 3 septembre 2019.